

Freddy JORIS

Frédéric MARCHESANI

Sur les traces du Mouvement wallon



Édition

Institut du Patrimoine wallon (IPW)
79, rue du Lombard
B-5000 Namur
Éditeur responsable : Freddy JORIS, Administrateur général (IPW)

Suivi éditorial

Julien MAQUET et Valérie DEJARDIN (IPW)

Informations concernant la vente

Tél. : +32 (0)81 230 703 – Fax : +32 (0)81 659 097
E-mail : publication@institutdupatrimoine.be

Conception graphique, prépresse et impression

Snel, à Vottem

Dépôt légal : D/2009/10.015/1

ISBN : 978-2-930466-66-8

Illustrations de la couverture

En haut. Le monument au Coq à Jemappes (Mons).

À droite. Le kiosque du parc de l'Harmonie à Verviers.

En bas. Le coq des époux de Pas à l'Élysette (Namur). G. Focant, DPat © *SPW*.

À gauche. Le monument aux victimes de Grâce-Berleur (Grâce-Hollogne) © *IPW*.

PRÉFACE

Il y a vingt ans, la Wallonie recevait de la Communauté française la compétence des matières liées au patrimoine immobilier et archéologique. Jusqu'à ce jour, il s'agit du seul secteur dans lequel la Wallonie peut exercer une réelle politique culturelle et ce, ma foi, avec un certain bonheur.

Or, cela est aujourd'hui un peu oublié, le mouvement wallon, avant de devenir un courant politique, s'est d'abord manifesté dans le domaine culturel. À partir de 1870, en effet, se sont développées des Sociétés littéraires wallonnes et des Ligues wallonnes dont l'objectif était, en réaction aux premières lois linguistiques, de promouvoir la langue wallonne et d'assurer la défense des intérêts des francophones, notamment pour l'accès aux emplois publics.

Mais très vite, ces sociétés culturelles vont adopter un ton plus politique. Ainsi, dès 1898, le Liégeois Julien Delaite prône la séparation administrative, quatorze ans avant la célèbre « Lettre au Roi » de Jules Destrée.

L'intérêt de cet ouvrage n'est pas de refaire l'histoire du mouvement wallon – cela a été le propos de la monumentale *Encyclopédie du Mouvement wallon* coordonnée par l'Institut Jules Destrée –, mais de marquer dans la pierre, en quelque sorte, le long cheminement de la naissance de la Wallonie en tant qu'entité politique autonome. Et cela pourrait se concrétiser, quand ce n'est pas déjà le cas, par l'apposition de plaques commémoratives rappelant, en quelques mots, l'événement qui s'est déroulé dans le lieu signalé et sa portée historique.

Je sais gré à Freddy Joris, Administrateur général de l'IPW et par ailleurs historien du mouvement wallon, ainsi qu'à son jeune collaborateur, Frédéric Marchesani, lui aussi historien, de mettre à la disposition du grand public un ouvrage qui allie défense du patrimoine, parfois non classé et tout à fait contemporain, et facteur d'identité.



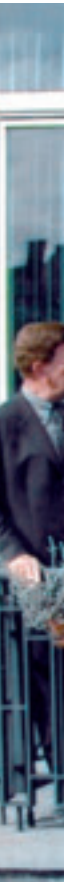
Charles Szymkowicz, *Un coq pour Charleroi*, 1992,
acrylique sur toile, 130 x 120 cm.
Collection J.-C. Van Cauwenbergh

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier de nombreuses personnes sans lesquelles cet ouvrage n'aurait pu voir le jour et, dans un premier temps, le Ministre wallon du Patrimoine qui a soutenu cette initiative hors des sentiers battus dès que le projet lui fut soumis lors de son entrée en fonction. Ensuite, certains de nos collègues et collaborateurs à l'IPW. Pour leurs conseils, leur dévouement et leur travail de l'ombre, M^{me} Valérie Dejardin et M. Julien Maquet, Attachés à la cellule « Publications ». Pour des relectures et apports d'informations utiles, M^{lles} Vanessa Krins, Marie Taminiaux, Nancy Lebrun et Christine Caspers, M^{mes} Anne-Françoise Barthélemy et Christine Vanhoebroeck et M. Sébastien Mainil. Pour leurs reportages photographiques, M^{lles} Ingrid Boxus et Marie Lambert et M. Xavier Puttemans.

Pour la relecture de la liste des monuments choisis, pour leurs remarques avisées et l'importance qu'ils ont donnée à l'initiative, nous remercions chaleureusement M^{lle} Marinette Bruwier et MM. Jacques Liénart et Jean-François Potelle. Les recherches iconographiques n'auraient pas été possibles sans le concours de M^{me} Patricia Siméoni, Institut Émile Vandervelde, et MM. Fabrice Meurant-Pailhe, Fonds d'histoire du Mouvement wallon, Paul Delforge, Institut Jules Destrée, et Serge Smal, Institut liégeois d'Histoire sociale. Le formidable travail de M. Guy Focant de la Division du Patrimoine nous a également permis d'enrichir cet ouvrage de clichés inédits.

Bien d'autres personnes nous ont apporté des informations précieuses et nous tenons à les en remercier : M^{me} Viviane Janssens, SPW; M^{me} Chantal Mengeot, Directrice à la ville de Charleroi; M^{me} Françoise Vandenbroecke, Office du Tourisme de Tournai; M^{lle} Christiane Piérard; M^{me} Johanna Renzonnet, Ville de Stavelot; M. Georges Lecoq, Musée communal de Nivelles; M. Willy Duhameau, Président du Syndicat d'initiative de Tilff; MM. Marcel Godfroid et Antoon Kegelaers et le service des sépultures des villes de Liège, d'Ottignies et de Charleroi, ainsi que le personnel des cimetières de Walcourt, Belgrade, Robermont, Chênée et Sainte-Walburge.



AVANT-PROPOS

Répondant, en février 1877, à une invitation à célébrer l'anniversaire du 24 février 1848, Victor Hugo avait écrit : « Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux ». C'est dans cet esprit – non falsifier l'Histoire, mais ne pas permettre qu'on l'occulte – que l'ancien Ministre-Président de la Région wallonne Jean-Maurice Dehousse prit l'initiative, en 1992, avec l'appui de son successeur Bernard Anselme, d'une exposition et d'un ouvrage consacrés à cent grands Wallons du xx^e siècle, sous la plume de Paul Delforge, un livre réédité trois ans plus tard¹.

Dans la même volonté de mettre la Wallonie et son histoire dans la tête des Wallons, Robert Collignon devenu Ministre-Président de la Région wallonne en 1994 avait ouvertement installé au sein de son cabinet une cellule « Identité wallonne » qui fit ses premiers pas en épaulant les communes désireuses de s'associer au souvenir de la Bataille des Ardennes, puis en organisant l'année suivante un hommage aux anciens prisonniers de guerre wallons et enfin en publiant le premier ouvrage d'envergure consacré par la Région wallonne elle-même à son histoire et à ses atouts², à l'occasion de son quinzième anniversaire en 1995 – publication que devait compléter en 1999 un autre livre de prestige sur *Les Wallons à l'étranger, hier et aujourd'hui*³.



Une partie des co-auteurs lors de la sortie de l'ouvrage *L'aventure régionale* en 2000.
De gauche à droite : Georges Horevoets, Philippe Suinen, Amand

1. DELFORGE, P., *Cent Wallons du siècle*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1995, 2^e éd., 120 p.
2. JORIS, F. et ARCHAMBEAU, N. (dir.), *Wallonie. Atouts et références d'une région*, Namur, Région wallonne, 1995, 464 p.
3. DESTATTE, P. (dir.), *Les Wallons à l'étranger, hier et aujourd'hui*, Namur, Institut Jules Destrée et Awex, 1999.

■ *Sur les traces du Mouvement wallon*

Cette modeste cellule, qui organisa aussi avec l'Institut Jules Destrée en 1998 les manifestations pour le centenaire de l'idée fédéraliste en Wallonie⁴, ne survécut pas au départ de Robert Collignon en 1999, mais un an plus tard, c'est à nouveau à l'initiative du Ministre-Président régional, Jean-Claude Van Cauwenberghe en l'occurrence, qu'un recueil de témoignages sur l'histoire des institutions de la Région fut réalisé pour les vingt ans de celle-ci⁵, quelques mois à peine après la parution du premier des trois volumes de la monumentale *Encyclopédie du Mouvement wallon*⁶ qui vit enfin le jour au tournant du siècle avec l'aide du Gouvernement wallon.

En 2004, un duo d'historiens liégeois coordonnait une nouvelle mouture de l'*Histoire de Wallonie*⁷ parue trente ans plus tôt chez Privat sous la direction du pionnier Léopold Genicot⁸, laquelle avait déjà été suivie et amplifiée entre 1975 et 1981 par les six beaux volumes *La Wallonie. Le Pays et les Hommes* dirigés par Hervé Hasquin pour les deux premiers⁹, Rita Lejeune et Jacques Stiennon pour les quatre autres¹⁰. Genicot en 1986 (*Racines d'Espérance*)¹¹ et Hasquin en 1999 (*La Wallonie. Son histoire*)¹² avaient chacun donné ensuite à l'attention d'un plus large public un condensé plus accessible par son volume et sa présentation. Plus près de nous enfin, la Région prenait l'initiative en 2005 d'une autre synthèse, mais plus pointue celle-là,



C'est cette lacune que le présent livre vise à combler au moins partiellement – car comme tout premier essai du genre, il est assurément perfectible et susceptible d'être enrichi à l'avenir. L'Institut du Patrimoine wallon en a assuré la réalisation avec le soutien enthousiaste de son Ministre de tutelle, et espère que les lecteurs auront à cœur d'abord de saluer l'initiative avant d'y chercher ce qu'elle pourrait avoir d'incomplet ou de défectueux.

Chargé depuis 2005 de donner une nouvelle impulsion et surtout une réelle diffusion aux ouvrages publiés par la Région sur le patrimoine architectural wallon, l'IPW avait déjà pris l'initiative de publier fin 2007 une synthèse grand public de tous ceux-ci sous le titre *Cent merveilles de Wallonie*, qui fut rapidement épuisée. Ce volume faisait déjà fi des catégories habituelles (patrimoine exceptionnel, petit patrimoine, etc.) pour ne retenir comme fil conducteur que les choix esthétiques des auteurs, dans le but d'ouvrir les yeux d'un maximum de concitoyens sur les beautés de leur Région¹⁴.

Ici aussi, les auteurs se sont affranchis de toute catégorie : si bien des événements majeurs de l'histoire du Mouvement wallon se sont déroulés dans des lieux aujourd'hui classés ou repris à l'Inventaire du Patrimoine, c'est loin d'être le cas de tous, et la plupart des monuments commémoratifs ou funéraires liés directement ou indirectement à cette histoire ne bénéficient pas de protection légale, sans doute jugée superflue – ce qui n'est d'ailleurs pas toujours le cas.

Le livre comporte cinq parties, dans lesquelles les notices sont chaque fois classées par communes concernées et dans l'ordre alphabétique déterminé par l'élément principal du titre de la notice. Celles de la première partie, au nombre de quarante-six, portent sur autant de lieux où peuvent être localisées des réunions, des initiatives, des manifestations (plus ou moins déterminantes ou restées sans lendemain) de l'histoire du Mouvement wallon, puis de la création de la Région elle-même. L'existence de quelques bâtiments disparus a été rappelée, eu égard à l'importance des faits qui se déroulèrent dans ces endroits, tel le Congrès wallon de 1945.

Suivant une logique valable pour l'ensemble du livre, tous ces « Lieux d'étape » sont situés sur le territoire de la Région. Il y manque donc la rue de la Loi à Bruxelles, qu'il s'agisse du 16 ou du Parlement, où se déroulèrent tant de négociations fondamentales pour l'avenir de la Wallonie, et d'autres lieux bruxellois qui abritèrent des événements fondateurs de la future Région, telle la salle Benelux du Palais des Congrès où se tint le 5 novembre 1968 la première assemblée des parlementaires wallons. Mais l'objectif n'était pas de refaire l'histoire du Mouvement wallon et le remarquable travail de l'*Encyclopédie* sous un angle géographique, mais seulement de repérer et faire connaître les lieux en Wallonie ayant été le cadre de cette histoire.

Sous le titre « Lieux détournés », la deuxième partie du volume présente quinze monuments commémoratifs a priori non directement liés au Mouvement wallon. Mais tous ont été d'une façon ou l'autre soit « récupérés » par ce dernier (à commencer par le Coq de Jemappes ou l'Aigle blessé à Waterloo), soit le fruit d'initiatives militantes de celui-ci (Theux ou Verviers), soit exploités par leurs concepteurs pour manifester de manière symbolique des sentiments wallons ou francophiles (Houdeng-

14. Une exposition itinérante, réalisée en support des éditions française et quadrilingue du livre (FOCANT, G., DEJARDIN, V. et MAQUET, J., *Cent merveilles de Wallonie*, Namur, IPW, 2007.- Id., *One hundred wonders in Wallonia. Cent merveilles de Wallonie. Hundert Wunder Walloniens. Hondert pareltjes van Wallonië*, Namur, IPW, 2007), parcourt depuis un an et demi la Wallonie et les régions voisines.

Gœgnies ou Limbourg), soit encore installés en Wallonie en raison de faits historiques par ailleurs majeurs pour l'histoire du Mouvement wallon (Chaufontaine, Liège).

On reste dans les monuments commémoratifs avec les « Lieux de mémoire » de la troisième partie, où nous recensons trente et un bustes, statues, plaques explicitement érigées ou apposées en hommage soit à de grandes figures de l'action wallonne (Bovesse, Carlier, Destrée, Pietkin, Renard, etc.), soit à des écrivains ou des artistes ayant illustré la langue wallonne ou honoré la Région en raison des spécificités wallonnes de leur œuvre. Le Mouvement wallon ayant d'abord été, au XIX^e siècle, un mouvement littéraire et culturel, cet angle de vue s'imposait également.

La quatrième partie « Lieux de repos » est certainement encore moins exhaustive que les précédentes, avec quatre grands cimetières où reposent plusieurs militants ou écrivains wallons (Robermont, Sainte-Walburge, Namur et Seraing) et sept sépultures isolées en d'autres endroits de Wallonie. Une exploration systématique de tous les champs de repos du territoire régional permettrait sans doute de repérer d'autres monuments funéraires rendant hommage explicitement ou symboliquement à l'engagement wallon du défunt. C'est d'ailleurs loin d'être le cas pour tous : les sépultures d'Alfred Califice¹⁵ à Walcourt, ou d'Henri Mordant¹⁶ à Bressoux notamment sont dénuées de toute indication de ce genre; les cendres de Léopold Genicot ou de Jean Gol¹⁷ furent dispersées après l'incinération; la tombe d'Élie Baussart¹⁸ au cimetière de Loverval semble avoir disparu aujourd'hui... Enfin, le cadre géographique retenu ne nous a pas permis d'évoquer par exemple le monument funéraire hautement symbolique d'Achille et Hector Chainaye à Ixelles¹⁹ ou encore, au même cimetière, les tombes de deux anciens du Cercle des étudiants wallons de l'ULB, Valère Passelecq et Robert Thonon, qui ont justement leur place dans l'*Encyclopédie du Mouvement wallon*²⁰.

Titrée « Lieux vivants », par contraste avec la précédente, la dernière partie de l'ouvrage s'éloigne légèrement de l'objet premier de celui-ci puisqu'à travers trois monuments urbains (à Charleroi, Namur et Liège) et surtout une sélection de seize bâtiments administratifs régionaux récents²¹ (édifices anciens réaffectés pour les trois quarts, mais aussi constructions neuves), ce sont des étapes de la vie effective de la Région de 1980 jusqu'à ces tous derniers mois qui sont rappelées en commentant ces lieux où s'exerce aujourd'hui le pouvoir régional.

Chacune des cent quinze notices ci-après comprend une brève description du bâtiment ou, s'il y a lieu, du monument, parfois un témoignage, toujours un rappel sommaire des faits ou des individus : pour chacun d'eux, nous renvoyons ici une fois pour toutes, bien évidemment, aux notices de l'*Encyclopédie* que nos quelques lignes ne sauraient nullement remplacer. Afin d'aider néanmoins un lecteur peu averti de l'histoire du Mouvement wallon, puis de la Région, nous avons placé en guise d'introduction un très bref résumé de celle-ci, hélas souvent bien moins connue par nos concitoyens que l'histoire de Belgique.

Nous, c'est-à-dire un duo d'historiens de formation tous deux issus de l'Université de Liège, le premier en 1977, le second en 2006. Dans ce travail en tandem, c'est ce dernier, Frédéric Marchesani, qui a assumé durant plusieurs mois pour le compte de l'IPW les recherches en bibliothèque et sur le terrain, la collecte iconographique, la rédaction des premières moutures de la quasi-totalité des notices. Déjà auteur, directeur ou coordinateur de trois titres parmi ceux rappelés au début de cet avant-propos, Freddy Joris a conçu le projet et la structure du volume, orienté et supervisé les recherches, contribué à la rédaction finale. Bien entendu, sans distinguer ce qui revient à l'un et à l'autre, comme tous parents qui se respectent, mais bien conscients de ce qu'ils doivent à leurs devanciers et à Paul Delforge en particulier, les auteurs assument conjointement les pages qui suivent.

Puissent-elles contribuer à une meilleure connaissance de la « longue marche » de la Région wallonne, que les lectures de l'Histoire dans la partie francophone du pays n'éclaircissent quasiment pas, voire occultent totalement dans les écoles, alors que la Flandre ne se prive pas d'enseigner à sa jeunesse les durs combats pour son émancipation, y compris en nourrissant certains sentiments militants²².

Certes, l'heure n'est plus au projet d'un monument national wallon tel que le rêvait jadis Georges Hautecler (« Un monument essentiellement wallon, sans équivoque, en pleine terre wallonne et où tous les Wallons se retrouveraient fraternellement

15. Alfred CALIFICE (1916-1999), démocrate chrétien, fut le premier président du Comité ministériel des Affaires wallonnes au sein du Gouvernement Tindemans, de 1974 à 1977 sous le régime de la régionalisation provisoire.

16. Henri MORDANT (1927-1998), journaliste à la RTBF, fut conseiller régional wallon de 1980 à 1985 et président du Rassemblement wallon.

17. Jean GOL (1942-1995), homme politique libéral, fut Secrétaire d'État à l'Économie régionale en tant que militant du Rassemblement wallon en 1974, puis cofondateur du PRLW, président du PRL et Vice-Premier Ministre de 1981 à 1988.

18. Élie BAUSSART (1887-1965), fondateur de *La Terre wallonne* en 1919, fut un des premiers catholiques engagés très activement dans le mouvement wallon, dont il fut une des grandes figures.

19. Achille (1862-1915) et Hector (1865-1913) CHAINAYE, directeurs du journal progressiste *La Réforme* et militants wallons à Bruxelles.

20. Valère PASSELECQ et Robert THONON (nés en 1919) furent tous deux décapités en Allemagne, pour faits de résistance, le 7 juin 1944.

21. Établie avec la collaboration d'André Verlaire.

22. Pierre HAVAUX, *Histoire de Belgique : l'école flamande produit-elle des flamingants ?*, dossier publié dans *Le Vif* du 11 juillet 2008.

et feraient annuellement le point de leur lutte pour l'existence en tant que communauté »²³) quand la Région n'existait pas encore, mais pourquoi pas peut-être, à l'instar de ce qui se fait si systématiquement aux États-Unis pour proposer à la conscience collective les traces de l'Histoire d'un pays en construction (comme le fut la Wallonie depuis un siècle), apposer des plaques explicatives sur les différents lieux recensés ici ou à tout le moins les lieux d'étapes ?

À défaut d'avoir son nom inscrit dans la Constitution belge, la Wallonie aurait au moins ainsi l'histoire de sa naissance inscrite sur les murs qui l'ont vu naître²⁴.



De 1890 à 2000, cent dix ans d'histoire régionale en deux ouvrages

23. Paul DELFORGE, *Prisonniers de guerre*, in *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 3, Charleroi, 2001, p. 1309.

24. Le projet de Constitution wallonne déposé au Parlement wallon par les députés régionaux Jean-Claude Van Cauwenberghe, José Happart, Éliane Tillieux, Paul Ficheroulle, Maurice Bayenet et Christophe Collignon le 4 mai 2006 (« Proposition de décret spécial visant à doter la Région wallonne d'une Constitution ») prévoit dans un de ses articles de substituer dans tous les textes officiels émanant du pouvoir régional l'appellation « Wallonie » à celle de « Région wallonne ».

UN RAPIDE SURVOL DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT WALLON

C'est au cours des années 1960 que la réforme de l'État est véritablement devenue dans ce pays un sujet d'importance nationale, qu'elle a commencé à mobiliser quasi constamment la classe politique et que des premières solutions institutionnelles ont été trouvées. Elles furent suivies de nombreuses autres dans le cadre d'accords devenant de plus en plus complexes au fil des ans, mais aussi de plus en plus systématiquement contournés ou remis en cause peu après leur conclusion par les responsables politiques flamands. Longtemps, les postures munichoises des uns tinrent lieu de réponse à l'intransigeance obstinée des autres. Ces derniers persistent à inscrire leur action dans le sillage d'un Mouvement flamand d'émancipation entamé – légitimement alors – fort peu d'années après la création de l'État belge. Mais du côté wallon, le point de départ se situe en 1890. Il coïncide avec l'organisation cette année-là du premier Congrès wallon, qui sera suivi de trois autres de 1891 à 1893. Ces premiers Congrès wallons ne réunissent que des intellectuels, presque tous libéraux, et sont dominés par les Wallons de Bruxelles.

Les Sociétés littéraires wallonnes ainsi que les Ligues wallonnes, créées dès la fin des années 1870 en réaction aux premières lois linguistiques, fournissent en effet l'essentiel des participants – dont les deux préoccupations principales sont, d'une part, la promotion de la langue wallonne et, d'autre part, la défense des intérêts des francophones pour l'accès aux emplois publics. Il n'est pas encore question à ce moment d'une quelconque revendication de réforme des structures de l'État.



Le buste de Georges Truffaut sur sa tombe à Robermont (Liège) © IPW

Celle-ci apparaît seulement à la fin du siècle sous l'impulsion de la Ligue wallonne de Liège, animée par le libéral Julien Delaite. Le 15 mars 1898, le journal de cette association, *L'Âme wallonne*, publie un premier et long plaidoyer en faveur de la séparation administrative du pays, dont reste le passage clé : « Prenons ouvertement l'offensive et poursuivons dès aujourd'hui l'obtention d'un régime séparatiste ». À la fin de cette même année, Delaite présente à la Ligue un projet d'État fédéral, le premier du genre du côté wallon, en soulignant divers aspects positifs d'une telle structure pour la Wallonie. Julien Delaite continuera à peaufiner son projet fédéraliste durant plusieurs années encore, jusqu'au Congrès wallon qui se tient à Liège le 7 juillet 1912.

Celui-ci sera le premier à émettre le vœu « de voir la Wallonie séparée de la Flandre en vue de l'extension de son indépendance vis-à-vis du pouvoir central et de la libre expansion de ses activités propres ». On voit déjà poindre les revendications de type économique. C'est également de cette année 1912 que date la célèbre « Lettre au Roi » du socialiste Jules Destrée, qui donnera un certain retentissement au problème wallon.

Dans la foulée du Congrès wallon de 1912, une « Assemblée wallonne » permanente est mise en place pour populariser les idées du Mouvement wallon. Tant à Liège qu'en Hainaut, d'importantes personnalités socialistes et libérales rejoignent celui-ci ; en revanche, les partis politiques en tant que tels restent étrangers à la revendication fédéraliste wallonne, et ils le resteront longtemps.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Mouvement wallon, et l'Assemblée wallonne en particulier, subira le contrecoup, d'une part, de l'attitude collaborationniste d'une partie du Mouvement flamand durant l'occupation et surtout, d'autre part, de la vague de sentiment national belge qui inonde véritablement le pays au lendemain du conflit.

Il faudra attendre les années 1930 pour que se recrée, à nouveau à Liège, une « Concentration wallonne » réclamant une réforme de la Constitution dans un sens fédéral. Plusieurs futurs grands militants wallons font alors leurs premières armes, ainsi les socialistes Georges Truffaut et Fernand Dehousse ou encore les libéraux Auguste Buisseret et Jean Rey.

En effet, la nouvelle politique étrangère de la Belgique dans la seconde moitié des années 1930, politique étrangère dite « des mains libres » et qui consistait en une neutralité (telle que souhaitée par la Flandre) entre l'Allemagne nazie et la France républicaine, cette politique donc provoque une très forte poussée d'action wallonne à cette époque.

La Concentration wallonne agit alors sur deux axes. D'une part, elle synthétise tous les griefs économiques wallons en publiant une série de *Documents* et, d'autre part, elle charge une commission dans le courant de 1937 d'élaborer un projet de loi sur le statut fédéral belge. Cette commission, présidée par Fernand Dehousse, aboutira au premier projet fédéraliste wallon déposé à la Chambre en mai 1938 – quarante ans après la publication du projet de Julien Delaite.

C'est également durant ces années 1930 que la revendication wallonne commence à être prise en compte, fort timidement encore, au sein des partis politiques. Si du côté catholique, on ne peut relever que l'action de quelques grandes individualités telles que Jean Duvieusart ou Élie Baussart, par contre on acte la création d'une Entente libérale wallonne en 1937 et surtout, du côté socialiste, on s'aperçoit que des socialistes wallons non seulement tournent le dos à un « Compromis des Belges » élaboré par le Parti Ouvrier Belge en 1929, mais surtout organisent un premier Congrès des socialistes wallons à Liège en janvier 1938. Les fédéralistes convaincus seront certes minoritaires à ce Congrès, mais personne, en revanche, ne niera le « malaise wallon » ni même la nécessité de modifier d'une manière ou de l'autre la structure de l'État.

La Seconde Guerre mondiale sera l'occasion d'une intense activité clandestine du Mouvement wallon, grâce aux militants engagés les uns dans « Wallonie libre » d'inspiration socialiste et libérale, d'autres dans « Wallonie indépendante » d'inspi-



Premier Congrès du Mouvement populaire wallon. Archives Fonds Desarcy-Robyns, Fonds d'histoire du Mouvement wallon © Collections Musée de la Vie wallonne - Liège.

■ Sur les traces du Mouvement wallon

ration communiste, ou encore dans « Wallonie catholique » qui donnera naissance plus tard au groupe « Rénovation wallonne ». Ces divers mouvements préparent activement pour le lendemain de la libération des cahiers de revendications wallonnes, et notamment la création d'un Conseil économique wallon par exemple, mais aussi de nouveaux projets de réforme de l'État dans un sens fédéral.

À cet égard, la Fédération socialiste liégeoise rédige sous l'inspiration essentiellement de Fernand Dehousse un **Projet d'inspiration fédéraliste en Belgique** qui inspirera fortement le projet adopté par le Congrès national wallon en 1947, projet connu sous le nom de deux de ses promoteurs au niveau parlementaire, les députés Grégoire (socialiste) et Rey (libéral).

Quant au Congrès national wallon lui-même, il avait été précédé par un autre Congrès en 1945 dont le geste le plus fameux fut le vote dit « sentimental » en faveur du rattachement à la France avant qu'une majorité de congressistes se rallie ensuite à la thèse fédéraliste, un vote sentimental qui laisse encore des traces aujourd'hui chez certains et non des moindres.

La revendication fédéraliste prendra ensuite de plus en plus de poids au sein d'une partie des partis wallons, notamment et surtout au sein de l'aile wallonne du PSB, et cela à l'occasion des clivages entre Flamands et Wallons apparus lors de la question royale en 1950, puis dans la prise en compte insupportable par les autorités nationales du drame de la fermeture des charbonnages wallons dans la seconde moitié de la décennie, enfin et surtout lors de la grande grève de l'hiver 1960 au cours de laquelle, sous l'impulsion du syndicaliste liégeois André Renard, l'idée fédéraliste retrouvera comme en 1950 et plus encore clairement cette fois un véritable contenu populaire du côté wallon, en étant associée à l'époque à la revendication de réformes des structures économiques.

La première moitié des années 1960 sera particulièrement agitée pour les fédéralistes wallons, avec l'émergence du Mouvement populaire wallon d'André Renard, sa condamnation par les instances nationales du PSB, le vote des lois linguistiques de 1963 et notamment le rattachement des Fourons au Limbourg en raison de l'absence de système de votes à majorité spéciale à l'époque.

Le milieu de la décennie verra, en conséquence, les premiers succès de formations politiques wallonnes ou francophones constituées tout récemment en dehors des partis traditionnels. L'aire de Louvain en 1967 acheva d'ouvrir les yeux de certains sur « le divorce belge » pour reprendre l'expression célèbre et prémonitrice de Lucien Outers, et le gouvernement Eyskens-Cools décida en 1968 de s'attaquer enfin à la réforme des structures de l'État, septante ans après la première revendication wallonne en ce sens.

Il serait beaucoup trop long et fastidieux de retracer ici toutes les étapes de ce processus qui devait aboutir, sur un fond de tension politique quasi permanente, et dans un contexte de fonctionnement parlementaire fondamentalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui, au vote de la réforme de la Constitution en 1970 et aux lois créant les Sociétés régionales de développement en 1971, c'est-à-dire les deux fondements d'un État « régional et communautaire » pour reprendre l'expression du ministre wallon des Réformes institutionnelles de l'époque, l'Amaytois Freddy Terwagne.

Au terme des multiples compromis de toutes sortes nécessités par des mois de négociations et par le vote difficile de ces diverses réformes, les fédéralistes wallons avaient certes obtenu en 1970 l'inscription dans la Constitution de la reconnaissance de trois Régions (mais uniquement sur papier alors). Par contre, il leur faudrait encore faire pas mal de chemin pour aboutir à l'État fédéral de 1995, un quart de siècle et quelques grandes crises politiques plus tard.

Ce seront la régionalisation provisoire imaginée en 1974 par le Liégeois François Perin, puis les réformes de l'État de 1980, de 1988 et enfin de 1993, aboutissant lors des élections législatives de 1995 à des scrutins séparés pour le fédéral et pour les entités fédérées. Ces scrutins concluaient provisoirement un très long chapitre de notre histoire politique au terme duquel les modes de décisions, les règles du processus démocratique et les possibilités d'actions wallonnes autonomes avaient été radicalement bouleversés depuis l'appel de **L'âme wallonne** le 15 mars 1898.

Au vu de l'évolution de la revendication fédéraliste wallonne ainsi fort brièvement retracée jusqu'à la fin du 20^e siècle, on peut faire deux sortes de constats, les uns historiques, les autres politiques. On s'en tiendra ici aux premiers, laissant le soin à d'autres d'actualiser les leçons politiques.

On peut dégager six caractéristiques de la revendication fédéraliste wallonne telle qu'elle s'exprime dans les divers projets fédéralistes wallons et dans l'histoire politique qui en est indissociable pour qu'ils soient compréhensibles : c'est l'ancienneté et la permanence de cette revendication, sa popularisation croissante, son évolution d'un contenu purement linguistique et culturel à un contenu davantage économique et social, son caractère surtout libéral au tout début puis essentiellement socialiste avant qu'elle ne s'incarne enfin en un parti autonome trouvant une forte assise populaire permettant de forcer de premières conquêtes, et son côté fortement liégeois. Les faits ont démontré largement ces six aspects et nous reprendrons succinctement chacun d'eux.

Dès la fin du 19^e siècle, des militants wallons, certes isolés, ont revendiqué une réforme profonde des structures unitaires de l'État. Ensuite, dès avant la Première Guerre mondiale, cette revendication reçoit une formulation quelque peu précise (c'est le projet de Delaite), puis le soutien d'hommes politiques engagés dans l'action wallonne, c'est le Congrès de 1912.

La revendication wallonne fut ensuite permanente : constamment, il s'est trouvé des militants ou des groupements wallons, des cercles ou des assemblées politiques ou syndicales pour préciser sa formulation comme le montrent les principaux projets fédéralistes wallons qui se succèdent de 1912 à 1967. Et il s'est trouvé des groupes militants, puis des fractions de partis pour inscrire cette revendication à leur programme et pour tenter déjà (au début sans illusions) de la faire aboutir au Parlement, dès avant 1940 et dans les années d'après-guerre notamment.

Progressivement, la revendication wallonne obtient une assise de plus en plus large : le Congrès national wallon de 1945 est autrement représentatif que les assemblées wallonnes du début du siècle et même de l'Entre-deux-Guerres par exemple, et de même le soutien d'un Congrès des socialistes wallons est autrement significatif que celui de quelques élus agissant à titre individuel. La « grande grève » et le Mouvement populaire wallon apportèrent enfin à la revendication fédéraliste une base réellement populaire, qui se traduit dans les spectaculaires résultats électoraux du Rassemblement wallon du milieu des années 1960 au milieu des années 1970.

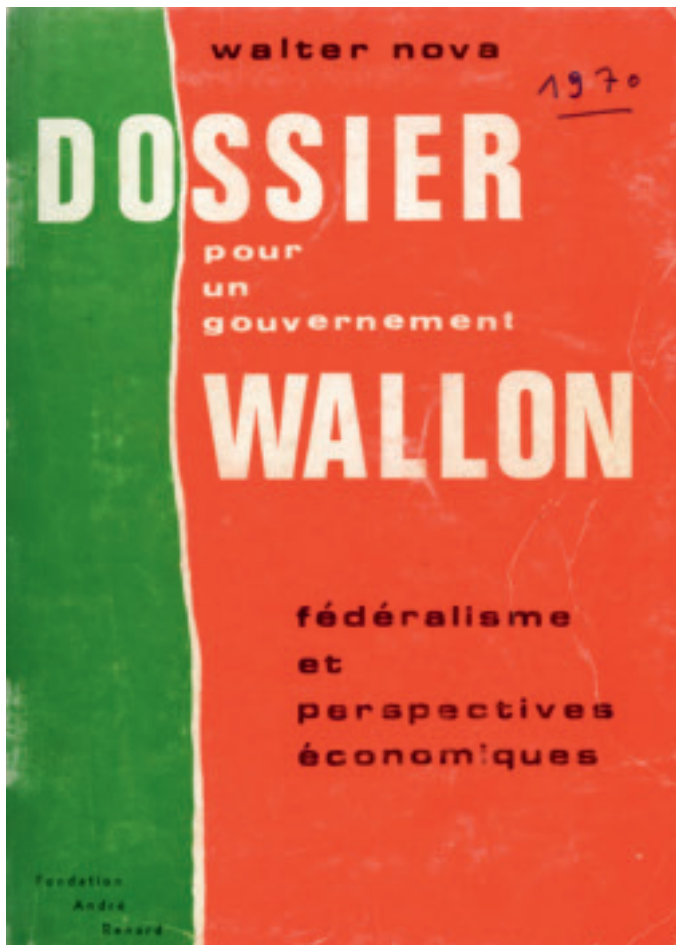
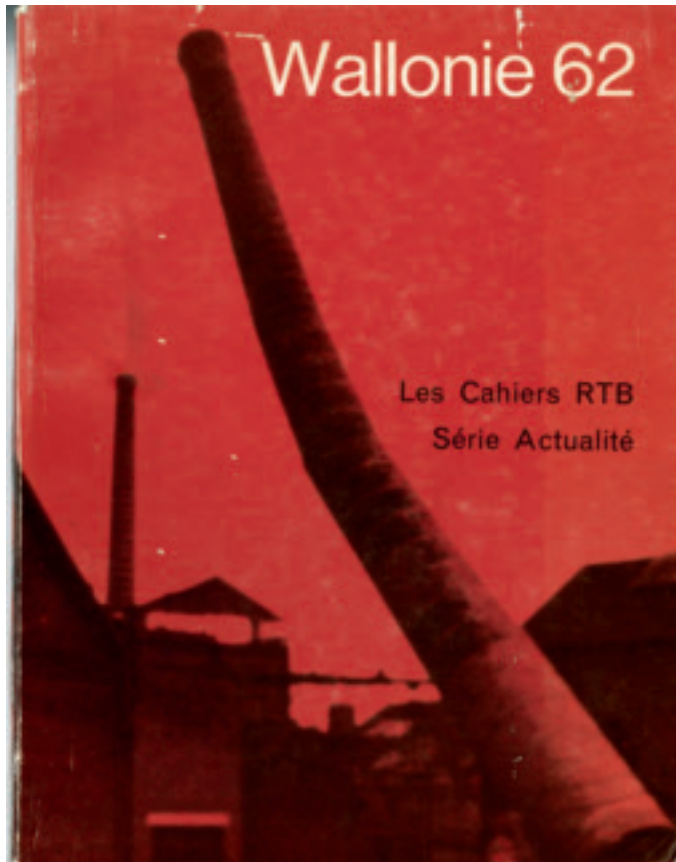
Au début des années 1960, le mouvement wallon achève aussi de donner un contenu davantage économique et social à la revendication ; les projets fédéralistes du MPW et des socialistes en 1961-1962 en témoignent, de même que les préoccupations des nouveaux partis wallons et des Congrès socialistes wallons de Tournai et de Verviers en 1967-1968, les derniers avant le début du processus de réforme de l'État qui est maintenant en cours depuis près de quarante ans. Certes, on voit apparaître tôt, fort tôt même, des préoccupations économiques (et démographiques) chez les fédéralistes wallons, mais ce n'est que progressivement, surtout après la Seconde Guerre mondiale, qu'elles ont acquis l'importance que l'on sait – au fur et à mesure que la crise de la Wallonie s'aggravait sans que l'État unitaire la résorbe.

À un autre point de vue, on pourrait aussi trouver une certaine continuité dans les partis wallons constitués en dehors des partis nationaux car il en exista très tôt aussi mais longtemps à titre anecdotique ; en fait ce n'est qu'après 1964 que les formations de ce type ont pu percer sur la scène politique et y prendre une large place en un laps de temps extrêmement court, ce qui ne fut certainement pas sans conséquences sur la suite des événements et c'est le moins que l'on puisse dire. Que la revendication fédéraliste ait trouvé auparavant l'essentiel de ses forces et de son énergie dans le monde socialiste (au sens large du terme) et de manière croissante au fil des décennies (songeons au MPW), il serait difficile de le nier, tout comme d'un autre côté l'existence d'un fort courant libéral qui fit œuvre de pionnier, mais qui s'était quasi éteint dans les années 1960.

Encore plus nette enfin est la localisation géographique du foyer fédéraliste wallon : la grande majorité des militants, des groupes, des projets fédéralistes sont liégeois. On pourrait multiplier les exemples, il y a là une constante remarquable : on peut dire sans beaucoup d'exagération que Liège fut le moteur de la pensée et de l'action fédéralistes en Wallonie, avant 1970 en tout cas.



Médaille frappée par la Ville de Verviers après la guerre 1914-1918. R. Delhayé © Collection F. Joris



De 1962 à 1978, quatre ouvrages correspondant à quatre temps forts de la prise de conscience wallonne